



Prix ou qualité ?

ASPI

8 mars 2016


Keiichi OTA



Réduction des prix « à tout prix » ?

La vraie question :

prix ou qualité ?

- 
- La mauvaise qualité d'un dossier de demande de brevet ne se découvre bien souvent que **longtemps après son dépôt...**



1) La traduction

Des années plus tard...

En cas de mauvaise traduction, possibilité de :

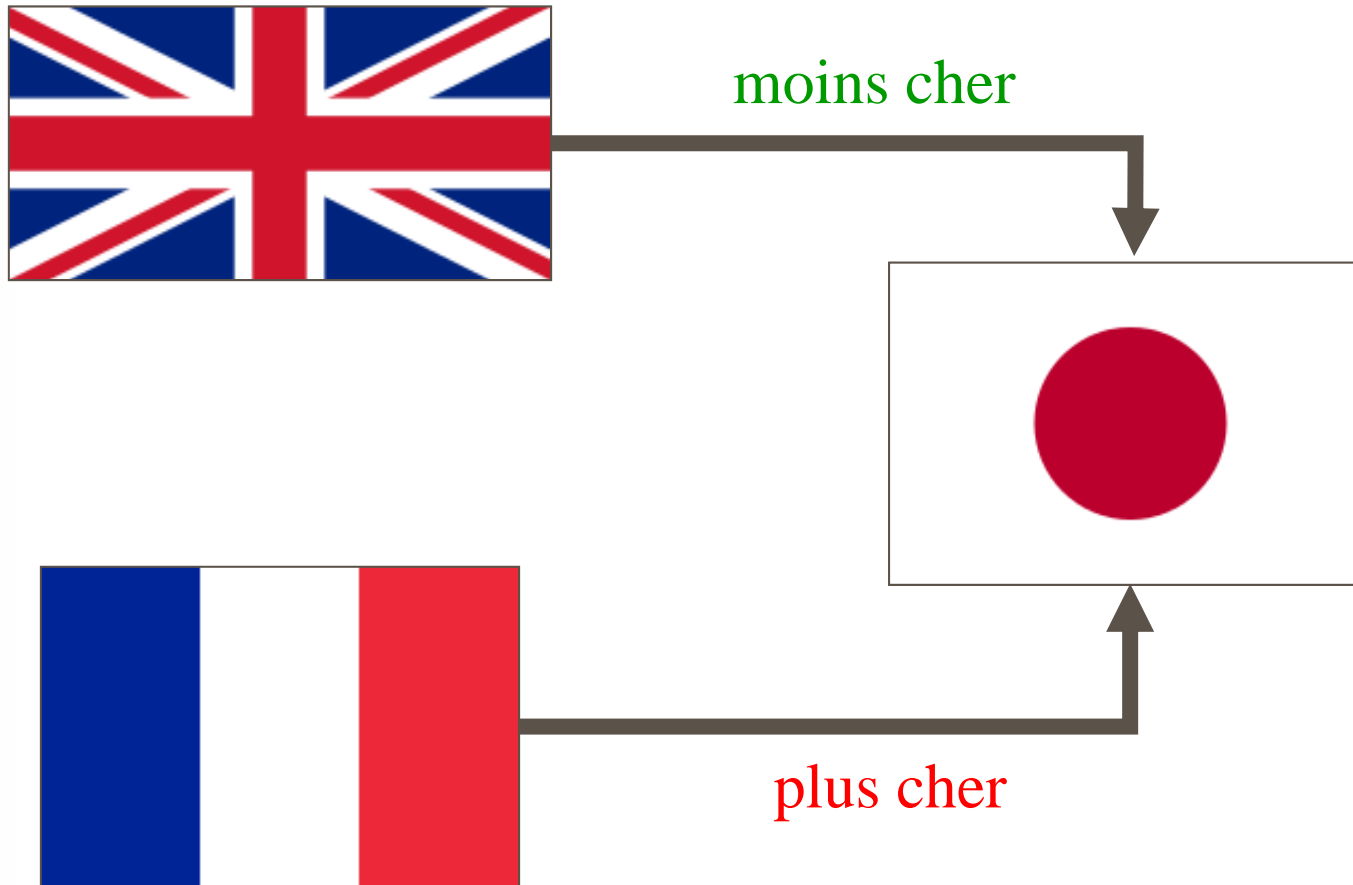
Pendant la procédure d'examen:

- rejet provisoire qui aurait pu être évité
- dépôt d'une demande divisionnaire qui aurait pu être évité

Après la délivrance:

- difficultés voire impossibilité pour attaquer un contrefacteur (car la portée du brevet aura été involontairement limitée par la mauvaise traduction)


Concernant la traduction : comment en réduire le coût ?



Mais attention !

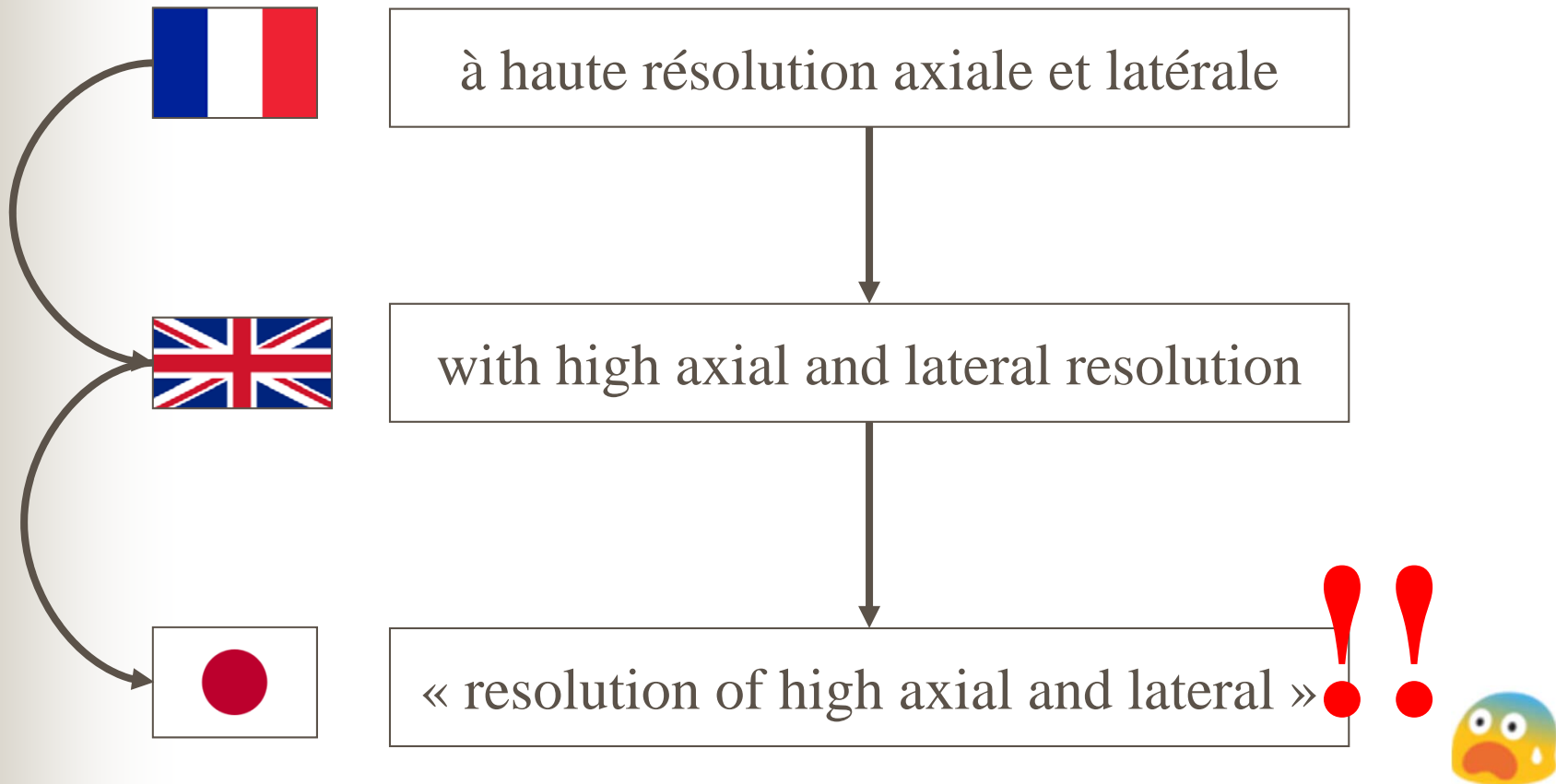
Pour obtenir la version en anglais de votre texte, il a fallu procéder à une 1ère traduction. La version japonaise sera donc le résultat d'une 2ème traduction.





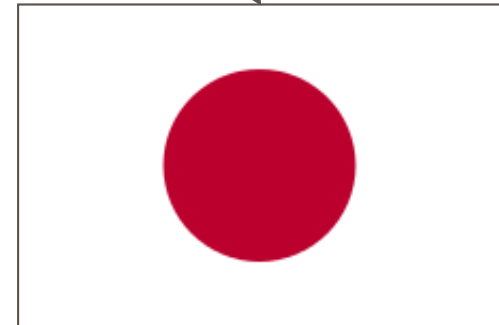
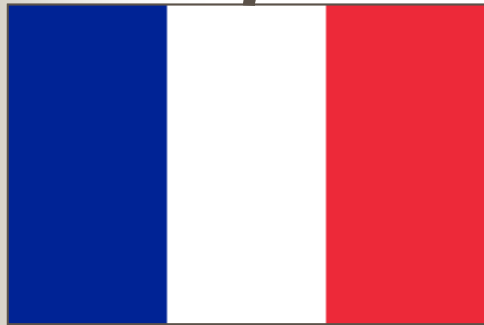
Du sens, de la précision, des nuances,
beaucoup de choses peuvent se perdre en
cours de route...

■ Exemple :



Ainsi :

Moins cher
mais moins sûr



Plus cher
mais plus sûr




2) Le « travail à la chaîne »

- Gros cabinets
- Nombreux employés
- Travail par équipes :
 - Équipe « dépôts »
 - Équipe « réponse aux refus provisoires »
 - Etc...



Les Temps Modernes, Charlie Chaplin

- 
- Manque de communication entre équipes
 - Mauvaise connaissance des dossiers (car pas de responsables de dossiers)
 - Travail trop rapide



Prix faibles, MAIS qualité basse

Gage de qualité

- Petits cabinets
- Peu d'employés
- Chaque dossier est suivi par un responsable, disponible personnellement





Alors, comment baisser les coûts

sans réduire la qualité ?



www.otapatent.com

ota@otapatent.com

Keiichi OTA
OTA & ASSOCIATES
PATENTS & TRADEMARKS

Tokyo - Japon